

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Marie Joannisse, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Municipalité de L'Islet pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

[Originale signée]



Signature _____

Date 24 septembre 2024

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	27
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	28
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	29
Situation financière par organismes	30
Charges par objets	31
Excédent (déficit) accumulé	32
Avantages sociaux futurs	36

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	43
Analyse des charges consolidées	55

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de la municipalité de L'Islet,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers ») de la municipalité de L'Islet (ci-après « la municipalité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1^{er} janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022, la municipalité a comptabilisé, au 31 décembre 2023, un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés en ce qui concerne le montant comptabilisé et les informations fournies sur les obligations. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, aux informations fournies sur les obligations, ou à d'autres postes des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observations – informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la municipalité inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L.

La Pocatière, le 11 septembre 2024

CPA auditrice, permis de comptabilité publique A129970

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations	
		2023	2022
Revenus			
Taxes	1	5 996 675	5 438 679
Compensations tenant lieu de taxes	2	228 778	213 556
Quotes-parts	3		
Transferts	4	1 711 646	2 548 109
Services rendus	5	871 883	813 435
Imposition de droits	6	151 292	182 931
Amendes et pénalités	7	5 694	3 005
Revenus de placements de portefeuille	8		
Autres revenus d'intérêts	9	67 841	57 243
Autres revenus	10	88 945	303 924
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11		
Effet net des opérations de restructuration	12		
	13	9 122 754	9 560 882
Charges			
Administration générale	14	1 143 437	977 695
Sécurité publique	15	691 454	645 444
Transport	16	1 659 270	1 504 745
Hygiène du milieu	17	3 029 144	2 834 539
Santé et bien-être	18	57 248	48 830
Aménagement, urbanisme et développement	19	412 589	410 754
Loisirs et culture	20	1 469 163	1 259 232
Réseau d'électricité	21		
Frais de financement	22	376 319	245 846
Effet net des opérations de restructuration	23		
	24	8 838 624	7 927 085
Excédent (déficit) de l'exercice	25	284 130	1 633 797
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice			
Solde déjà établi	26	25 067 904	23 434 107
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27		
Solde redressé	28	25 067 904	23 434 107
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29	25 352 034	25 067 904

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	312 820	1 008 528
Débiteurs (note 5)	2	6 010 500	5 473 617
Prêts (note 6)	3	437 524	499 625
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	6 760 844	6 981 770
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	2 458 008	3 168 683
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	1 058 255	1 851 933
Revenus reportés (note 11)	12	280 138	214 850
Dette à long terme (note 12)	13	11 169 317	8 301 921
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15	281 527	236 235
	16	15 247 245	13 773 622
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(8 486 401)	(6 791 852)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	32 815 020	30 912 060
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	853 528	779 069
Stocks de fournitures	20	102 580	111 125
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	67 307	57 502
	23	33 838 435	31 859 756
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	25 352 034	25 067 904
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	25 352 034	25 067 904
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	25 352 034	25 067 904

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations	
		2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	284 130	1 633 797
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisition	2 (3 452 938)	4 487 018)
Produit de cession	3	18 698	5 674
Amortissement	4	1 534 276	1 373 834
(Gain) perte sur cession	5	(2 996)	17 455
Réduction de valeur / Reclassement	6		
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7		
	8	(1 902 960)	(3 090 055)
Variation des propriétés destinées à la revente	9	(74 459)	(17 088)
Variation des stocks de fournitures	10	8 545	(12 148)
Variation des actifs incorporels achetés	11		
Variation des autres actifs non financiers	12	(9 805)	12 703
	13	(75 719)	(16 533)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14		
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(1 694 549)	(1 472 791)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	17	(6 791 852)	(5 319 061)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18		
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19		
Solde redressé	20	(6 791 852)	(5 319 061)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21	(8 486 401)	(6 791 852)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	284 130	1 633 797
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	1 534 276	1 373 834
Autres			
▪ Perte (gain) sur cession	3.1	(2 996)	17 455
	4	1 815 410	3 025 086
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(634 279)	(2 047 641)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	266 416	(100 226)
Revenus reportés	8	65 288	95 265
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10	(74 459)	(17 088)
Stocks de fournitures	11	8 545	(12 148)
Autres actifs non financiers	12	(9 805)	12 703
	13	1 437 116	955 951
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(4 467 740)	(3 430 672)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	18 698	5 674
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	()	()
	18	(4 449 042)	(3 424 998)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	()	(62 659)
Remboursement ou cession	20	62 101	105 977
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	()	()
Cession	22		
	23	62 101	43 318
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	3 629 000	307 800
Remboursement de la dette à long terme	25	(733 853)	(732 956)
Variation nette des emprunts temporaires	26	(710 675)	2 230 195
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(27 751)	5 202
Autres			
▪ Encaissement subvention	28.1	97 396	95 921
	29	2 254 117	1 906 162
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	(695 708)	(519 567)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	1 008 528	1 528 095
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	1 008 528	1 528 095
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	312 820	1 008 528

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La municipalité est constituée en vertu du Code municipal du Québec et résulte de la fusion de Ville de L'Islet, de la municipalité de L'Islet-sur-Mer et de la Paroisse de Saint-Eugène au 1er janvier 2000.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers ») de la municipalité, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après « les normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la municipalité. Ils incluent aussi la quote-part revenant à la municipalité des actifs, des passifs, des revenus et des charges consolidés proportionnellement ligne par ligne des partenariats auxquels elle participe.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de l'Anse-à-Gilles, 32,79 % (32,79 % en 2022)

Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny, 11,24 % (11,24 % en 2022)

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la municipalité doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la municipalité pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs financiers

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la municipalité est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Prêts

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état consolidé des résultats au moment de l'attribution du prêt.

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte.

L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possible, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

D) Passifs

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations - Site d'enfouissement

Un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisé lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la municipalité à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif comprend les coûts directement attribuables aux activités de mise hors service de l'immobilisation corporelle, y compris les activités au titre du fonctionnement, de l'entretien et de la surveillance après la mise hors service.

Lors de la comptabilisation initiale d'un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle, la municipalité comptabilise un coût de mise hors service en augmentation du coût de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause du même montant que le passif. Le coût de mise hors service est ainsi comptabilisé en charges sur la durée de vie de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause, conformément à la méthode et à la durée d'amortissement de cette immobilisation.

Le passif est révisé annuellement à partir de la meilleure information disponible à la date des états financiers. Lorsque l'immobilisation corporelle en cause fait l'objet d'un usage productif, la variation annuelle est constatée aux résultats de l'exercice lorsqu'elle résulte de l'écoulement du temps ou en ajustement du coût de l'immobilisation corporelle en cause lorsqu'elle résulte d'une révision de l'échéancier, du montant des flux de trésorerie non actualisés estimatifs ou d'une révision du taux d'actualisation. Toute modification apportée à l'évaluation des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle ne faisant plus l'objet d'un usage productif est comptabilisée en tant que charges dans la période où elle survient.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

*Immobilisations corporelles*Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Infrastructures (a)	10 à 40 ans
Bâtiments	40 ans
Véhicules	5 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	3 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	7 à 20 ans

(a) Les coûts de mise hors service d'immobilisations corporelles capitalisés dans la catégorie des infrastructures sont amortis sur une période de 13 ans.

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la municipalité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

F) Revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement. Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières. Ces revenus sont reportés et comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créateurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà fournis.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, auquel participe la municipalité sans en être le promoteur, est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la municipalité a choisi de reporter l'imposition en tout ou en partie de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la municipalité a choisi de devancer l'imposition en tout ou en partie de la taxation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles consolidées de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organisme :

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations :

Passif comptabilisé au 1er janvier 2013: en fonction des dépenses réalisées au cours de l'exercice.

I) Instruments financiers

Évaluation initiale

La municipalité comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la municipalité sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La municipalité détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

J) Autres éléments

S.O.

3. Modification de méthodes comptables

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations - Site d'enfouissement

Le 1^{er} janvier 2023, la municipalité a adopté les recommandations du nouveau chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la municipalité comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la municipalité qui font encore ou non l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la municipalité doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- Il existe une obligation juridique obligeant la municipalité à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

L'entrée en vigueur de cette nouvelle norme a entraîné le retrait de l'ancien chapitre SP 3270, « Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, qui établissait des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter les activités de fermeture et d'après-fermeture afférentes à l'exploitation d'une décharge contrôlée de déchets solides. Conformément aux exigences de cet ancien chapitre, la municipalité comptabilisait un passif correspondant à la valeur actualisée des charges liées au recouvrement final du site ainsi qu'au contrôle et à l'entretien des systèmes de captage et de traitement des biogaz et des produits de lixiviation en fonction de la capacité utilisée de la décharge, laquelle était mesurée selon une méthode volumétrique en fonction du nombre de mètres cubes utilisés. Ces situations sont désormais incluses dans le champ d'application du nouveau chapitre SP 3280 et sont évaluées et comptabilisées conformément à la méthode comptable décrite à la note 2 D).

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022, ont fait l'objet d'une application prospective.

Cette modification comptable a entraîné une augmentation (diminution) des postes suivants des états financiers :

	<u>2023</u>
	\$
État consolidé des résultats	
Hygiène du milieu	67 105
Excédent (déficit) de l'exercice Excédent (déficit) accumulé à la fin	67 105
État consolidé de la situation financière	
Autres passifs	67 105
Actifs financiers nets (dette nette)	67 105
Excédent (déficit) accumulé	67 105

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations - Autres

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Pour les autres obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, la municipalité n'a pas évalué, ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers.

Instruments financiers

Le 1^{er} janvier 2023, la municipalité a adopté les recommandations des nouveaux chapitres SP 1201, « Présentation des états financiers », et SP 3450, « Instruments financiers », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Le chapitre SP 3450 établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Les principaux éléments de ce nouveau chapitre sont les suivants :

- Les éléments compris dans le champ d'application du chapitre sont classés dans l'une ou l'autre des deux catégories d'évaluation : juste valeur, ou coût ou coût après amortissement;
- La quasi-totalité des dérivés, y compris les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, sont évalués à la juste valeur;
- L'évaluation à la juste valeur s'applique également aux placements de portefeuille dans des titres de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif;
- Les autres actifs financiers et passifs financiers sont de façon générale évalués au coût ou au coût après amortissement;
- Jusqu'à ce qu'un élément soit décomptabilisé, les gains et les pertes découlant de la réévaluation à la juste valeur sont présentés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
- Il n'est pas nécessaire de présenter une comparaison des montants réels et des montants budgétés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
- Lorsque l'entité définit et met en œuvre une stratégie de gestion des risques ou de placement afin de gérer et d'évaluer la performance d'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou des deux en fonction de la juste valeur, elle peut choisir d'inclure ces éléments dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur;
- De nouvelles exigences clarifient quand les passifs financiers sont décomptabilisés;
- La compensation d'un passif financier et d'un actif financier est interdite en l'absence d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et de l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément;
- De nouvelles obligations d'information sur les éléments présentés ainsi que sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ont été ajoutées

Le chapitre SP 1201 prévoit un nouvel état financier (l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation) pour la comptabilisation des gains et pertes de réévaluation et prévoit que l'excédent ou le déficit accumulé présenté à l'état consolidé de la situation financière correspond à l'excédent ou au déficit accumulé lié aux activités et aux gains et pertes de réévaluation cumulés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022, ont fait l'objet d'une application prospective et, en conséquence, les montants comparatifs au 31 décembre 2022 et pour l'exercice terminé à cette date sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la municipalité avant l'adoption de ces nouveaux chapitres. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur la valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers de la municipalité au 1^{er} janvier 2023.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 312 820	1 008 528
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	
Autres éléments	3.1	
▪		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 312 820	1 008 528
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 ()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6 312 820	1 008 528
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7 312 820	1 008 528
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées aux fonds réservés pour le fonds de roulement, aux soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés et aux excédents de fonctionnement affectés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	199 381	204 343
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	3 586 544	3 398 681
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	1 881 038	1 494 279
Organismes municipaux	13	82 692	78 242
Autres			
▪ Droits de mutation et autres	14.1	197 697	247 893
▪ Intérêts à recevoir	14.2	63 148	50 179
	15	6 010 500	5 473 617
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	2 090 108	1 471 041
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	2 090 108	1 471 041
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	89 708	66 720
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	903 170	642 034
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	1 711 810	1 708 613
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	643 955	693 567
Ministère de la Culture et des Communications	25		
Autres ministères/organismes	26	327 609	354 467
	27	3 586 544	3 398 681

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 1,47 % à 3,97 % (1,47 % à 3,47 % au 31 décembre 2022) et viennent à échéance au plus tard en 2043.

Certains autres débiteurs du gouvernement du Québec d'un montant de 2 029 045 \$ portent intérêt à des taux variant de 1,67 % à 4,48 % (1,67 % à 4,48 % au 31 décembre 2022) et viennent à échéance au plus tard en 2042 .

6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪ PRÊTS INSTALLATIONS SCEPTIQUES	30.1	437 524	499 625
	31	437 524	499 625
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note

Les prêts liés aux installations sceptiques portent intérêt à des taux moyens variant entre 1,75% et 2,60 % (1,75 % à 2,60 % au 31 décembre 2022) et viennent à échéance jusqu'en 2026.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

7. Placements de portefeuille

	2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	
Autres placements	34	
	35	
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36	
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37	

Note**8. Autres actifs financiers**

	2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38	
Autres	39	
	40	

Note**9. Emprunts temporaires**

La municipalité bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 750 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 0,5 % (7,70 %; 6,95 % au 31 décembre 2022) et renouvelable annuellement.

Après la fin d'exercice, la municipalité a procédé à l'augmentation de l'ouverture de crédit bancaire au montant de 1 000 000 \$.

La municipalité bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 1 847 700 \$ portant intérêt à 7,45 % et renouvelable annuellement.

La municipalité bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 305 700 \$ portant intérêt à 7,65 % et renouvelable annuellement.

La municipalité bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 761 884 \$ portant intérêt à 7,55 % et renouvelable annuellement.

10. Crédoeurs et charges à payer

	2023	2022
Fournisseurs	41	418 700
Salaires et avantages sociaux	42	260 151
Dépôts et retenues de garantie	43	
Provision pour contestations d'évaluation	44	
Autres		
▪ Gouvernement du Canada	45.1	5 062
▪ Gouvernement du Québec	45.2	10 355
▪ Autres et organismes	45.3	54 310
▪ Intérêts courus sur la dette	45.4	80 757
▪ Dû immos et retenues	45.5	228 920
	46	1 058 255
		280 330
		227 028
		5 218
		5 765
		22 558
		67 312
		1 243 722
		1 851 933

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪ Autres transferts reportés	52.1		3 299
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	234 534	184 760
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54		
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Revenus reportés	60.1	45 604	26 791
	61	280 138	214 850

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,85	4,90	2024	2028	62	11 233 240	8 324 425
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69	6 805	20 473
					70	11 240 045	8 344 898
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(70 728)	(42 977)
					72	11 169 317	8 301 921

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2024	73	3 693 382		6 805	3 700 187
2025	74	2 846 878			2 846 878
2026	75	1 176 075			1 176 075
2027	76	636 905			636 905
2028	77	2 880 000			2 880 000
2029 et plus	78				
	79	11 233 240		6 805	11 240 045
Intérêts et frais accessoires	80	()		()	
	81	11 233 240		6 805	11 240 045

Note

Les versements estimatifs incluent les refinancements dans l'année où ils surviennent.

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88	36 793
Régimes de retraite des élus municipaux	89	1 520
	90	37 050

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

14. Autres passifs

		2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91		236 235
Assainissement des sites contaminés	92		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	281 527	
Autres			
▪	94.1		
	95	281 527	236 235
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96		
Passifs engagés	97	236 235	
Passifs réglés	98	(21 813)	()
Charge de désactualisation ¹	99		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	67 105	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	281 527	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la municipalité concernent principalement les activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement.

Principales hypothèses utilisées

Les activités des sites d'enfouissement, notamment celles relatives aux activités de fermeture et d'après-fermeture, sont régies par les lois gouvernementales applicables concernant la protection de l'environnement. Les principales informations relatives au passif afférent sont les suivantes :

Taux d'actualisation, incluant l'inflation	4,15 %
Période d'actualisation	13 ans
Taux d'inflation	3,40 %
Durée de vie restante estimative de l'exploitation	0 an
Période estimative nécessaire pour les activités d'après-fermeture	13 ans

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	22 049 756	2 793 856		24 843 612
Eaux usées	103	9 811 535	2 422 624		12 234 159
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	11 707 558	149 515		11 857 073
Autres					
▪ Autres	105.1	2 304 390	986 927		3 291 317
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	3 446 570	135 740	3 500	3 578 810
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	1 812 405	432 619	3 750	2 241 274
Ameublement et équipement de bureau	110	756 203	26 360	770	781 793
Machinerie, outillage et équipement divers	111	2 223 485	102 846	24 891	2 301 440
Terrains	112	229 032	3 808		232 840
Autres	113				
	114	54 340 934	7 054 295	32 911	61 362 318
Immobilisations en cours	115	5 132 223	(3 601 357)		1 530 866
	116	59 473 157	3 452 938	32 911	62 893 184
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	10 343 020	601 738		10 944 758
Eaux usées	118	4 450 359	271 355		4 721 714
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	7 199 889	271 387		7 471 276
Autres					
▪ Autres	120.1	1 771 575	55 562		1 827 137
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	1 585 054	82 166	762	1 666 458
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	1 265 830	93 760	3 750	1 355 840
Ameublement et équipement de bureau	125	630 959	37 959	770	668 148
Machinerie, outillage et équipement divers	126	1 314 411	120 349	11 927	1 422 833
Autres	127				
	128	28 561 097	1 534 276	17 209	30 078 164
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	30 912 060			32 815 020
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	()	()	()	()
Valeur comptable nette	132				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	30 451	30 451
Immeubles industriels municipaux	134	618 696	537 842
Autres	135	204 381	210 776
	136	853 528	779 069
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	853 528	779 069

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	144.1	67 307	57 502
Autres			
▪	145.1		
	146	67 307	57 502

Note**19. Obligations contractuelles**

La municipalité s'est engagée, par résolutions, au versement de diverses aides financières à des organismes jusqu'en 2024. Le paiement minimum exigible en vertu de ces aides s'élève à 64 622 \$ en 2024.

La municipalité s'est engagée, en vertu d'un contrat de déneigement échéant en 2024, à verser une somme de 23 448 \$.

La municipalité s'est engagée, par résolution, à contribuer au programme de soutien en patrimoine immobilier et à verser un somme totalisant 20 000 \$. Le paiement minimum s'élève à 20 000 \$ en 2024.

La municipalité s'est engagée, par résolution, à verser une somme de 18 163 \$ pour l'audit de ses livres comptables. Le paiement minimum exigible s'élève à 18 163 \$ en 2024.

La municipalité s'est engagée, par résolution, à verser une somme de 85 824 \$ pour des services professionnels en ingénierie pour la mise aux normes. Le paiement minimum exigible s'élève à 85 824 \$ en 2024.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La municipalité s'est engagée, par résolution, à verser une somme de 768 869 \$ pour des travaux sur la 6e avenue et la 10e rue. Le paiement minimum exigible s'élève à 768 869 \$ en 2024.

La Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny s'est engagée, en vertu d'un contrat de gestion du centre de transfert, à verser des montants totalisant 1 744 404\$ de 2024 à 2032. La quote-part revenant à la municipalité s'élève à 195 373 \$. La quote-part revenant à la municipalité des paiements minimums exigibles s'élève à 49 051 \$ de 2024 à 2027.

Office régional d'habitation de L'Islet

L'Office régional d'habitation de L'Islet, la municipalité et la Société d'habitation du Québec ont signé une convention qui prévoit le paiement d'une subvention comblant le déficit d'exploitation des ensembles administrés. La Société d'habitation du Québec contribue à 90 % du déficit d'exploitation et la municipalité subventionne le solde du déficit.

20. Droits contractuels

S.O.

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪	149.1		
	150		
	151		

La municipalité est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté de L'Islet. Au 31 décembre 2023, il n'y a aucune dette à long terme dans la Municipalité régionale de comté de L'Islet.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

S.O.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

24. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'administration municipale.

25. Instruments financiers**Politique de gestion des risques**

La municipalité est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la municipalité.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

Risques financiers*Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la municipalité est principalement attribuable aux débiteurs et aux prêts, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La municipalité juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la municipalité analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la municipalité représente son exposition maximale au risque de crédit.

Les actifs financiers en souffrance totalisent 357 277 \$ (551 742 \$ au 31 décembre 2022), ont tous une échéance inférieure à un an et sont présentés déduction faite d'une provision pour créances douteuses de 89 708 \$ (66 720 \$ au 31 décembre 2022).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la municipalité au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires.

La municipalité n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2022) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets (pertes de réévaluation nettes) de l'exercice.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la municipalité est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La municipalité est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la municipalité dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La municipalité établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	967 362	0	0	0
Emprunts temporaires	2 458 008	0	0	0
Dette à long terme	3 979 921	4 384 301	3 709 064	0
Total	7 405 291	4 384 301	3 709 064	0

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

26. Flux de trésorerie

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élevaient à 273 616 \$ (162 876 \$ en 2022). Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élevaient à 54 872 \$ (51 676 \$ en 2022).

27. Événement postérieur à la date du bilan

Subséquemment à la date de fin d'exercice, la municipalité a contracté un emprunt de 4 768 000 \$. Cet emprunt est composé d'un refinancement de 2 530 400 \$ et de nouveaux emprunts de 2 237 600 \$. Cet emprunt portera intérêt à des taux variant de 4,35 % à 4,90 %.

28. Fonds de roulement

La municipalité possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 350 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds de roulement doivent être effectués sur une période maximum de cinq ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

29. Incertitude relative à la mesure

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service d'immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation. Un changement dans les principales hypothèses utilisées pourrait avoir une incidence importante sur la détermination des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023			Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	5 438 679	5 898 509	5 996 675			5 996 675
Compensations tenant lieu de taxes	2	213 556	211 910	228 778			228 778
Quotes-parts	3					40 991	
Transferts	4	622 947	624 523	754 136			754 136
Services rendus	5	769 495	743 100	826 598		164 777	871 883
Imposition de droits	6	182 931	142 500	151 292			151 292
Amendes et pénalités	7	3 005	7 000	5 694			5 694
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	55 400	34 500	63 824		4 017	67 841
Autres revenus	10	291 457	15 800	88 945			88 945
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	7 577 470	7 677 842	8 115 942		209 785	8 165 244
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	1 925 162	625 000	957 510			957 510
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18	12 467	30 000				
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	1 937 629	655 000	957 510			957 510
	22	9 515 099	8 332 842	9 073 452		209 785	9 122 754
Charges							
Administration générale	23	913 575	982 470	1 078 381	21 449	43 607	1 143 437
Sécurité publique	24	599 996	649 024	652 541	38 913		691 454
Transport	25	1 162 128	1 323 838	1 304 094	354 895	281	1 659 270
Hygiène du milieu	26	2 075 564	2 051 998	2 059 438	918 610	211 579	3 029 144
Santé et bien-être	27	45 749	59 184	54 031	3 217		57 248
Aménagement, urbanisme et développement	28	388 648	341 697	391 264	21 325		412 589
Loisirs et culture	29	1 097 465	1 165 561	1 299 742	169 421		1 469 163
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	244 350	303 075	375 638		681	376 319
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	1 367 287	1 398 000	1 527 830	(1 527 830)		
	34	7 894 762	8 274 847	8 742 959		256 148	8 838 624
Excédent (déficit) de l'exercice	35	1 620 337	57 995	330 493		(46 363)	284 130

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		<u>Réalisations 2022</u>	<u>Budget 2023</u>	<u>Réalisations 2023</u>	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats
					Total consolidé ¹
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 620 337	57 995	330 493	284 130
Moins : revenus d'investissement	2 (1 937 629)(655 000)(957 510)(957 510)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(317 292)	(597 005)	(627 017)	(673 380)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Amortissement	4	1 367 287	1 398 000	1 527 830	1 534 276
Produit de cession	5	5 674		18 698	18 698
(Gain) perte sur cession	6	17 455		(2 996)	(2 996)
Réduction de valeur / Reclassement	7				
	8	1 390 416	1 398 000	1 543 532	1 549 978
Propriétés destinées à la revente					
Coût des propriétés vendues	9	64 608		6 995	6 995
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11	64 608		6 995	6 995
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Remboursement ou produit de cession	12	105 977		62 101	62 101
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14				
	15	105 977		62 101	62 101
Financement					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	446 200		(200)	(200)
Remboursement de la dette à long terme	17 (630 247)(633 368)(629 472)(636 457)
	18	(184 047)	(633 368)	(629 672)	(636 657)
Affectations					
Activités d'investissement	19 (381 001)(182 655)(298 078)(300 461)
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	41 925	90 000	75 631	75 631
Excédent de fonctionnement affecté	21	137 241	(96 162)	82 900	106 509
Réserves financières et fonds réservés	22	26 540	21 190	27 840	27 840
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23				45 292
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				
	25	(175 295)	(167 627)	(111 707)	(45 189)
	26	1 201 659	597 005	871 249	937 228
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	884 367		244 232	263 848

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Réalizations 2023	
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	1 937 629	957 510	957 510
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Acquisition d'immobilisations corporelles				
Administration générale	2 (21 023)(7 944)(2 383)(
Sécurité publique	3 (19 417)(83 252)()
Transport	4 (550 763)(89 879)()
Hygiène du milieu	5 (3 271 580)(2 774 214)()
Santé et bien-être	6 ()	7 223)()
Aménagement, urbanisme et développement	7 (8 674)(43 400)()
Loisirs et culture	8 (613 910)(444 643)()
Réseau d'électricité	9 ()))
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ()))
	11 (4 485 367)(3 450 555)(2 383)(
Propriétés destinées à la revente				
Acquisition	12 (81 697)(81 454)()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Émission ou acquisition	13 (62 659)())
Financement				
Financement à long terme des activités d'investissement	14	307 800	2 466 538	2 466 538
Affectations				
Activités de fonctionnement	15	381 001	298 078	2 383
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	16	100 440	142 122	142 122
Excédent de fonctionnement affecté	17	42 443	368 615	368 615
Réserves financières et fonds réservés	18			
	19	523 884	808 815	2 383
	20	(3 798 039)	(256 656)	(256 656)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(1 860 410)	700 854	700 854

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	889 143	214 196	98 624	312 820
Débiteurs (note 5)	2	5 476 123	5 990 609	38 773	6 010 500
Prêts (note 6)	3	499 625	437 524		437 524
Placements de portefeuille (note 7)	4				
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	6 864 891	6 642 329	137 397	6 760 844
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10	3 168 684	2 458 008		2 458 008
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	1 847 267	1 047 954	29 183	1 058 255
Revenus reportés (note 11)	12	214 850	280 138		280 138
Dettes à long terme (note 12)	13	8 264 996	11 139 377	29 940	11 169 317
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14				
Autres passifs (note 14)	15			281 527	281 527
	16	13 495 797	14 925 477	340 650	15 247 245
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(6 630 906)	(8 283 148)	(203 253)	(8 486 401)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	30 828 689	32 735 711	79 309	32 815 020
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	779 069	853 528		853 528
Stocks de fournitures	20	108 335	99 790	2 790	102 580
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	57 291	67 087	220	67 307
	23	31 773 384	33 756 116	82 319	33 838 435
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	713 711	687 121	54 079	741 200
Excédent de fonctionnement affecté	25	1 847 335	1 442 236	17 172	1 459 408
Réserves financières et fonds réservés	26	690 179	668 989		668 989
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	(471 840) (25 640) (241 554) (267 194)
Financement des investissements en cours	28	(2 907 358)	(2 206 504)		(2 206 504)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	25 270 451	24 906 766	49 369	24 956 135
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	25 142 478	25 472 968	(120 934)	25 352 034
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	2 313 820	2 289 088	2 340 598	2 080 313
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	484 900	392 954	404 000	384 726
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	1 906 307	2 156 518	2 106 541	3 334 508
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	197 361	250 559	251 240	146 141
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	38 108	35 823	35 823	38 108
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	67 606	89 256	89 256	61 597
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	423 295	423 427	384 641	380 415
Transferts	15				
Autres	16			112 762	77 355
Autres					
Transferts	17				
Autres	18	1 445 450	1 577 504	1 577 504	50 088
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	1 398 000	1 527 830	1 536 259	1 373 834
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪	21.1				
	22	8 274 847	8 742 959	8 838 624	7 927 085

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	741 200	765 344
Excédent de fonctionnement affecté	2	1 459 408	1 870 944
Réserves financières et fonds réservés	3	668 989	690 179
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(267 194)(668 102)
Financement des investissements en cours	5	(2 206 504)	(2 907 358)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	24 956 135	25 316 897
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	25 352 034	25 067 904
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	687 121	713 711
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	54 079	51 633
	11	741 200	765 344
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Surplus PP1	12.1	14 410	14 410
▪ Surplus PP2	12.2	72 021	12 021
▪ Surplus Service incendies	12.3	134 585	125 384
▪ Surplus boues fosses sceptiques	12.4	99 136	74 135
▪ Surplus eaux usées	12.5	13 400	13 400
▪ Surplus liées aux dettes	12.6		346 692
▪ Surplus Camping	12.7	453 727	562 269
▪ Surplus matières résiduelles	12.8	103 240	147 309
▪ Surplus développement résidentiel	12.9	346 242	
▪ Surplus divers	12.10	205 475	551 715
	13	1 442 236	1 847 335
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ Budget 2023	14.1		23 609
▪ Budget 2024	14.2	17 172	
	15	17 172	23 609
	16	1 459 408	1 870 944

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	17.1	
	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	350 000
Organismes contrôlés et partenariats	22	339 840
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	256 661
Organismes contrôlés et partenariats	24	294 661
Montant non réservé		
Administration municipale	25	55 678
Organismes contrôlés et partenariats	26	55 678
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	6 650
Autres		
▪	30.1	
	31	668 989
	32	690 179
	668 989	690 179

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ()(196 262)
Assainissement des sites contaminés	41 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 (241 554)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()(
Autres	44.1 ()(
▪	45 (241 554)(196 262)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()(
Utilisation du fonds de roulement	47 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()(
Utilisation du fonds de roulement	49 ()(
Autres	50.1 ()(
▪	51 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ()(
Mesure relative à la COVID-19	53 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 ()(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ()(
Autres	56.1 (25 640)(471 840)
▪ Autre financement	57 (25 640)(471 840)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	
	64 (267 194)(668 102)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	65	
Investissements à financer	66 (2 206 504)(2 907 358)
	67 (2 206 504)	(2 907 358)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68	32 815 020
Propriétés destinées à la revente	69	853 528
Prêts	70	437 524
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73	34 106 072
Ajustements aux éléments d'actif	74	32 190 754
	75	34 106 072
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 (11 169 317)(8 301 921)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (70 728)(42 977)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78	2 090 108
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	
	81 (9 149 937)(6 873 857)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ())
	83 (9 149 937)(6 873 857)
	84	24 956 135
		25 316 897

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

		2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3		
Charge de l'exercice	4	()(
Cotisations versées par l'employeur	5		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11		
Provision pour moins-value	12	()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	()(
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20		
Cotisations salariales des employés	21	()(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	()(
	23		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31		
Rendement espéré des actifs	32	()(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33		
Charge de l'exercice	34		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022	
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36	()(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38		
Prestations versées au cours de l'exercice	39		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44		
DMERCA du nouveau volet	45		
DMERCA de l'ancien volet	46		
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%	%
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	() ()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	() ()	
Rendement espéré des actifs	85		
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
	86		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	() ()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		
	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
Description des régimes et autres renseignements			
		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111		1
Description des régimes et autres renseignements			
REER			
		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	36 793	35 473
Autres régimes	115		
	116	36 793	35 473

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117		

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3) Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2023	2022
Cotisations des élus au RREM	118		
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	1 520	1 577
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	1 520	1 577
Note			

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022	
TAXES					
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	3 614 371	3 704 569	3 704 569	3 305 523
Taxes spéciales					
Service de la dette	2	623 528	636 862	636 862	626 905
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le service de l'eau	5				
Réserve financière pour le service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7	364 218	297 645	297 645	301 914
Activités de fonctionnement	8				
Activités d'investissement	9				
Autres	10				
	11	4 602 117	4 639 076	4 639 076	4 234 342
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12	605 840	635 560	635 560	572 522
Égout	13				
Traitement des eaux usées	14	204 338	218 452	218 452	167 402
Matières résiduelles	15	419 662	421 805	421 805	402 161
Autres					
▪ Autres	16.1	18 432	31 562	31 562	15 201
Centres d'urgence 9-1-1	17	21 000	21 201	21 201	19 931
Service de la dette	18				
Pouvoir général de taxation	19	27 120	29 019	29 019	27 120
Activités de fonctionnement	20				
Activités d'investissement	21				
	22	1 296 392	1 357 599	1 357 599	1 204 337
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	23				
Autres	24				
	25				
	26	1 296 392	1 357 599	1 357 599	1 204 337
	27	5 898 509	5 996 675	5 996 675	5 438 679

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	2 127	2 291	2 127
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	54 504	58 723	54 367
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	124 430	134 062	124 109
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	181 061	195 076	180 603
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	2 879	3 348	3 109
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39	2 879	3 348	3 109
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40	19 530	20 918	21 088
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42	19 530	20 918	21 088
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44	8 440	9 436	8 756
	45	8 440	9 436	8 756
	46	211 910	228 778	213 556

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47		30 733	17 218
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie	49			
Sécurité civile	50			
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	217 830	253 223	221 168
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58	2 990	2 990	1 343
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			
Réseau de distribution de l'eau potable	63	21 971	21 061	22 187
Traitement des eaux usées	64			
Réseaux d'égout	65			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66	20 000	9 735	20 671
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70	45 000	72 403	72 403
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76	3 000	3 000	(7 295)
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78			
Promotion et développement économique	79			
Autres	80			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81	3 400	11 310	3 053
Activités culturelles				
Bibliothèques	82			
Autres	83	4 953	9 578	7 302
Réseau d'électricité	84			
	85	313 154	414 033	285 647

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86			
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88	50 000	14 756	14 756
Sécurité civile	89		3 299	3 299
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91			293 036
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101	575 000	740 325	740 325
Réseau de distribution de l'eau potable	102			32 834
Traitement des eaux usées	103			
Réseaux d'égout	104		39 923	39 923
Matières résiduelles				883 718
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115	25 000	25 000	
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	120	134 207	134 207	659 606
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			
Réseau d'électricité	123			
	124	625 000	957 510	957 510
				1 925 162

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126	121 268	121 272	135 490
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	130 000	158 731	153 684
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	60 101	60 100	48 126
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	311 369	340 103	337 300
TOTAL DES TRANSFERTS	136	1 249 523	1 711 646	2 548 109

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139		437	414
	140		437	414
Sécurité publique				
Police	141			
Sécurité incendie	142			
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146	2 500	2 500	2 500
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151	2 500	2 500	2 500
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152			
Réseau de distribution de l'eau potable	153			
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156		43 400	42 945
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164		43 400	42 945

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social		165		
Autres		166		
		167		
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage		168		
Rénovation urbaine		169		
Promotion et développement économique		170		
Autres		171		
		172		
Loisirs et culture				
Activités récréatives		173		
Activités culturelles				
Bibliothèques		174		
Autres		175		
		176		
Réseau d'électricité	177			
	178	2 500	2 500	46 337
				45 859

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	179			
Évaluation	180	4 500	6 044	5 105
Autres	181		264	148
	182	4 500	6 308	5 253
Sécurité publique				
Police	183			
Sécurité incendie	184			
Sécurité civile	185			
Autres	186	6 000	12 168	11 040
	187	6 000	12 168	11 040
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188	7 625	6 486	4 475
Enlèvement de la neige	189			
Autres	190			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			341
Transport adapté	192	6 850	6 850	6 850
Transport scolaire	193			
Autres	194		200	3 525
Autres	195		3 300	
	196	14 475	16 836	15 191
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			17
Réseau de distribution de l'eau potable	198			
Traitement des eaux usées	199	6 500	10 120	14 643
Réseaux d'égout	200			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201			
Matières recyclables	202	20 000	22 600	16 470
Autres	203	96 840	100 858	98 862
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206	8 900	9 298	5 387
	207	132 240	142 876	135 379

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210	300	237	2 045
	211	300	237	2 045
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212			
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215	3 400	3 683	3 493
	216	3 400	3 683	3 493
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	28 500	37 947	29 716
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	5 000	8 710	5 296
Autres	219	546 185	595 333	560 163
	220	579 685	641 990	595 175
Réseau d'électricité	221			
	222	740 600	824 098	767 576
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	743 100	826 598	813 435

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	8 500	7 265	10 618
Droits de mutation immobilière	225	104 000	99 098	171 863
Droits sur les carrières et sablières	226	30 000	44 229	
Autres	227		700	450
	228	142 500	151 292	182 931
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	229	7 000	5 694	3 005
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	230			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	231	34 500	63 824	57 243
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		2 996	(17 455)
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234		63 825	289 740
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238		1 860	125
Autres contributions	239		2 000	1 007
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	45 800	18 264	30 507
	242	45 800	88 945	303 924
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	243			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	121 858	117 047		117 047	119 112	121 901
Greffe et application de la loi	2						
Gestion financière et administrative	3	526 534	551 798		551 798	593 340	522 052
Évaluation	4	99 959	99 959		99 959	99 959	94 724
Gestion du personnel	5	5 700	5 118		5 118	5 118	5 517
Autres							
▪ Autres	6.1	228 419	304 459	21 449	325 908	325 908	233 501
	7	982 470	1 078 381	21 449	1 099 830	1 143 437	977 695
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	414 219	414 420		414 420	414 420	391 118
Sécurité incendie	9	234 115	236 267	38 495	274 762	274 762	252 412
Sécurité civile	10	690	1 854	418	2 272	2 272	1 914
Autres	11						
	12	649 024	652 541	38 913	691 454	691 454	645 444
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	761 540	816 699	303 373	1 120 072	1 120 353	946 366
Enlèvement de la neige	14	497 972	430 211	45 029	475 240	475 240	490 812
Éclairage des rues	15	20 000	22 387	3 367	25 754	25 754	32 375
Circulation et stationnement	16	21 764	10 589	3 126	13 715	13 715	13 385
Transport collectif							
Transport en commun	17	22 562	24 208		24 208	24 208	21 807
Transport aérien	18						
Transport par eau	19						
Autres	20						
	21	1 323 838	1 304 094	354 895	1 658 989	1 659 270	1 504 745

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	656 254	598 372	194 797	793 169	793 169	728 299
Réseau de distribution de l'eau potable	23	100 669	111 734	452 022	563 756	563 756	422 999
Traitement des eaux usées	24	182 426	134 597	247 029	381 626	381 626	867 989
Réseaux d'égout	25	13 798	87 047	2 732	89 779	89 779	35 358
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	26	392 515	404 237	5 371	409 608	312 589	261 259
Élimination	27	181 062	183 339		183 339	331 454	243 983
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	28	700	6 527	5 371	11 898	11 898	487
Tri et conditionnement	29						
Matières organiques							
Collecte et transport	30						
Traitement	31	158 205	178 562	5 784	184 346	184 346	
Matériaux secs	32	355 390	335 780	5 504	341 284	341 284	270 436
Autres	33						
Plan de gestion	34						
Autres	35						
Cours d'eau	36	10 479	18 681		18 681	18 681	3 419
Protection de l'environnement	37	500	562		562	562	310
Autres	38						
	39	2 051 998	2 059 438	918 610	2 978 048	3 029 144	2 834 539
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	40	28 000	24 665		24 665	24 665	21 500
Sécurité du revenu	41						
Autres	42	31 184	29 366	3 217	32 583	32 583	27 330
	43	59 184	54 031	3 217	57 248	57 248	48 830

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	44	263 784	246 229	156	246 385	246 385	183 169
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	45	15 977	13 158	360	13 518	13 518	12 610
Autres biens	46	27 666	86 784		86 784	86 784	34 944
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	47	22 770	21 101	20 809	41 910	41 910	95 440
Tourisme	48	11 500	16 997		16 997	16 997	19 983
Autres	49						
Autres	50		6 995		6 995	6 995	64 608
	51	341 697	391 264	21 325	412 589	412 589	410 754
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	52	117 493	111 240	38 025	149 265	149 265	150 270
Patinoires intérieures et extérieures	53	39 694	53 950	34 959	88 909	88 909	76 789
Piscines, plages et ports de plaisance	54	310 313	325 450	47 875	373 325	373 325	341 309
Parcs et terrains de jeux	55	193 120	185 604	12 333	197 937	197 937	164 358
Parcs régionaux	56	76 310	145 103	16 829	161 932	161 932	137 764
Expositions et foires	57						
Autres	58	338 321	384 721	11 629	396 350	396 350	295 905
	59	1 075 251	1 206 068	161 650	1 367 718	1 367 718	1 166 395
Activités culturelles							
Centres communautaires	60						
Bibliothèques	61	56 176	55 365	4 645	60 010	60 010	58 622
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	62						
Autres ressources du patrimoine	63	1 082	809		809	809	4 309
Autres	64	33 052	37 500	3 126	40 626	40 626	29 906
	65	90 310	93 674	7 771	101 445	101 445	92 837
	66	1 165 561	1 299 742	169 421	1 469 163	1 469 163	1 259 232

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	68	235 469	286 382		286 382	287 063	184 249
Autres frais	69						
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70						
Autres	71	67 606	89 256		89 256	89 256	61 597
	72	303 075	375 638		375 638	376 319	245 846
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	1 398 000	1 527 830 (1 527 830)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2023	Réalisations
		2023	2023	2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	655 305	655 305	3 017 375
Usines de traitement de l'eau potable	2	18 527	18 527	25 362
Usines et bassins d'épuration	3	371 235	371 235	
Conduites d'égout	4	586 387	586 387	96 307
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	672 551	672 551	364 292
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	63 157	63 157	75 071
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	336 868	336 868	591 575
Autres infrastructures	11	3 443	3 443	5 758
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	32 902	35 285	58 720
Édifices communautaires et récréatifs	14	96 774	96 774	2 581
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	436 175	436 175	226
Ameublement et équipement de bureau	18	26 361	26 361	47 464
Machinerie, outillage et équipement divers	19	147 062	147 062	202 287
Terrains	20	3 808	3 808	
Autres	21			
	22	3 450 555	3 452 938	4 487 018

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	162 475	162 475	2 966 612
Usines de traitement de l'eau potable	2	18 527	18 527	25 362
Usines et bassins d'épuration	3	371 235	371 235	
Conduites d'égout	4	93 560	93 560	45 544
Autres infrastructures	5	1 076 019	1 076 019	1 036 696
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6	492 830	492 830	50 763
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9	492 827	492 827	50 763
Autres infrastructures	10			
Autres immobilisations corporelles	11	743 082	745 465	311 278
	12	3 450 555	3 452 938	4 487 018

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2	346 694		346 694	
Réserves financières et fonds réservés	3	294 661		38 000	256 661
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	4 330 977	2 466 538	275 562	6 521 953
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	1 901 525	446 000	(23 798)	2 371 323
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	6 873 857	2 912 538	636 458	9 149 937
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	1 471 041	716 462	97 395	2 090 108
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	1 471 041	716 462	97 395	2 090 108
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	1 471 041	716 462	97 395	2 090 108
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	1 471 041	716 462	97 395	2 090 108
	19	8 344 898	3 629 000	733 853	11 240 045
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	8 344 898	3 629 000	733 853	11 240 045

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	11 210 105
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	2 206 504
Activités de fonctionnement à financer	3	25 640
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	256 661
Débiteurs	8	2 090 108
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	11 095 480
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	28 330
Endettement net à long terme	14	11 123 810
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	11 123 810
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	11 123 810
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Administration générale				
Greffes et application de la loi	1			
Évaluation	2	97 874	97 874	92 719
Autres	3	151 576	151 576	144 442
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5	28 420	28 420	30 711
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9			
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	54 231	54 363	16 668
Cours d'eau	13	10 479	10 479	3 419
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17			2 317
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	60 489	60 489	59 565
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	20 226	20 226	30 574
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité	24			
	25	423 295	423 427	384 641

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	3 306 311	4 414 103
Frais de financement	4	144 244	71 264
Autres	5		
	6	3 450 555	4 485 367

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	1,73	40,00	3 600,00	207 832	31 591	239 423
Professionnels	2						
Cols blancs	3	7,00	35,00	12 824,00	369 165	80 539	449 704
Cols bleus	4	27,20	40,00	56 611,00	1 569 795	270 575	1 840 370
Policiers	5						
Pompiers	6	20,00	1,00	1 834,00	68 293	4 441	72 734
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	55,93		74 869,00	2 215 085	387 146	2 602 231
Élus	9	7,00			74 003	5 808	79 811
	10	62,93			2 289 088	392 954	2 682 042

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2		217 947	522 378		740 325
Réseau de distribution de l'eau potable	3	21 061				21 061
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5		39 923			39 923
Autres	6	728 802	18 055	163 480		910 337
	7	749 863	275 925	685 858		1 711 646

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	46 125	21 747
	4	46 125	21 747
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6	1 580	3 624
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	1 580	3 624
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	19 068	14 881
Enlèvement de la neige	11	19 068	14 881
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	38 136	29 762
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	28 018	29 614
Réseau de distribution de l'eau potable	17	148 479	66 738
Traitement des eaux usées	18	22 255	11 473
Réseaux d'égout	19		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	198 752	107 825
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	35 964	30 319
Rénovation urbaine	32	11 950	11 224
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35	47 914	41 543
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	43 131	39 849
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		
	39	43 131	39 849
Réseau d'électricité			
	40		
	41	375 638	244 350

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Germain Pelletier	1.1 Maire	18 454	9 227		
Jean-Edmond Caouette	1.2 Conseiller	5 896	2 948		
Pascal Bernier	1.3 Conseiller	5 990	2 995		
Stéphane Poitras	1.4 Conseiller	5 748	2 874		
Serge Kirouac	1.5 Conseiller	5 922	2 961		
André Blanchet	1.6 Conseiller	5 882	2 941		
Simon Beaudoin	1.7 Conseiller	5 922	2 961		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 _____ 350 000 \$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3 _____ 94 004 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 _____ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 _____ \$

Ligne 24 : Libres 20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés 23 _____ \$

 Solde cumulatif au début de l'exercice 24 _____ \$

 Constatés au cours de l'exercice 25 _____ \$

 Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 _____ \$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 _____ \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 _____ \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 _____ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 _____ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 _____ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 _____ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 _____ \$
- b) autres formes d'aide 42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD44 153 924 \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

▪	Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	45	195 399 \$
▪	Dépenses relatives à l'entretien d'été		
	Systèmes de sécurité	46	9 660 \$
	Chaussées pavées - entretien préventif	47	10 152 \$
	Chaussées pavées - entretien palliatif	48	26 655 \$
	Chaussées en gravier - entretien préventif	49	6 166 \$
	Chaussées en gravier - entretien palliatif	50	8 129 \$
	Systèmes de drainage	51	40 754 \$
	Abords de routes	52	11 774 \$
	Total des dépenses relatives à l'entretien d'été	53	113 290 \$

b) Dépenses d'investissement

▪	Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	54	\$
▪	Dépenses relatives à l'entretien d'été	55	\$

c) Total des frais encourus admissibles 56 308 689 \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a)	Numéro de la résolution	57	166-07-2024
b)	Date d'adoption de la résolution	58	2024-07-02

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 140-06-2020
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2020-06-01
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 _____
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 289
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 178
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 _____
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Non audité**OUI** **NON**

- | | | | |
|--|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? | 1 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <p>Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».</p> | | | |
| Si oui, présentez-vous le budget consolidé? | 2 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget? | 3 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée? | 4 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

- | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| 4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)? | 5 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)? | 6 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État? | 7 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

- | | | | |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| 7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier? | 8 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant? | 9 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-09-24

Nom du signataire : Marie Joannisse

Fonction du signataire : Directrice générale greffière-trésorière

Date de transmission au Ministère : 2024-09-25

Date et heure de la dernière modification : 2024-09-25 10:56

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	7 577 470	7 677 842	8 115 942	209 785	8 165 244
Investissement	2	1 937 629	655 000	957 510		957 510
	3	9 515 099	8 332 842	9 073 452	209 785	9 122 754
Charges	4	7 894 762	8 274 847	8 742 959	256 148	8 838 624
Excédent (déficit) de l'exercice	5	1 620 337	57 995	330 493	(46 363)	284 130
Moins : revenus d'investissement	6 (1 937 629)(655 000)(957 510)()	957 510)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(317 292)	(597 005)	(627 017)	(46 363)	(673 380)
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	1 367 287	1 398 000	1 527 830	6 446	1 534 276
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	446 200		(200)		(200)
Remboursement de la dette à long terme	10 (630 247)(633 368)(629 472)(6 985)(636 457)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (381 001)(182 655)(298 078)(2 383)(300 461)
Excédent (déficit) accumulé	12	205 706	15 028	186 371	68 901	255 272
Autres éléments de conciliation	13	193 714		84 798		84 798
	14	1 201 659	597 005	871 249	65 979	937 228
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	884 367		244 232	19 616	263 848

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022	2023	2022
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	889 143	214 196	312 820
Débiteurs	2	5 476 123	5 990 609	6 010 500
Placements de portefeuille	3			
Autres	4	499 625	437 524	437 524
	5	6 864 891	6 642 329	6 760 844
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	8 264 996	11 139 377	11 169 317
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8			
Autres	9	5 230 801	3 786 100	4 077 928
	10	13 495 797	14 925 477	15 247 245
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(6 630 906)	(8 283 148)	(8 486 401)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	12	30 828 689	32 735 711	32 815 020
Autres	13	944 695	1 020 405	1 023 415
	14	31 773 384	33 756 116	33 838 435
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	713 711	687 121	741 200
Excédent de fonctionnement affecté	16	1 847 335	1 442 236	1 459 408
Réserves financières et fonds réservés	17	690 179	668 989	668 989
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 (471 840)(25 640)(267 194)(
Financement des investissements en cours	19	(2 907 358)	(2 206 504)	(2 206 504)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	25 270 451	24 906 766	24 956 135
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			
	22	25 142 478	25 472 968	25 352 034

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Surplus PP1	1.1	14 410	14 410
▪ Surplus PP2	1.2	72 021	12 021
▪ Surplus Service incendies	1.3	134 585	125 384
▪ Surplus boues fosses sceptiques	1.4	99 136	74 135
▪ Surplus eaux usées	1.5	13 400	13 400
▪ Surplus liées aux dettes	1.6		346 692
▪ Surplus Camping	1.7	453 727	562 269
▪ Surplus matières résiduelles	1.8	103 240	147 309
▪ Surplus développement résidentiel	1.9	346 242	
▪ Surplus divers	1.10	205 475	551 715
	2	1 442 236	1 847 335
Organismes contrôlés et partenariats¹	3	17 172	23 609
	4	1 459 408	1 870 944
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪	5.1		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	350 000	339 840
Organismes contrôlés et partenariats	8		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	312 339	350 339
Organismes contrôlés et partenariats	10		
Fonds local d'investissement			
Fonds local de solidarité	11		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	6 650	
Autres			
▪	14.1		
	15	668 989	690 179
	16	2 128 397	2 561 123

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	11 095 480
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	11 123 810

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	256 661	641 355
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	2 371 323	1 901 525
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	6 521 953	4 330 977
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	2 090 108	1 471 041
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	11 240 045	8 344 898

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	5 438 679	5 898 509	5 996 675	5 996 675
Compensations tenant lieu de taxes	13	213 556	211 910	228 778	228 778
Quotes-parts	14				
Transferts	15	622 947	624 523	754 136	754 136
Services rendus	16	769 495	743 100	826 598	871 883
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	185 936	149 500	156 986	156 986
Autres	18	346 857	50 300	152 769	156 786
	19	7 577 470	7 677 842	8 115 942	8 165 244
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	1 925 162	625 000	957 510	957 510
Autres	23	12 467	30 000		
	24	1 937 629	655 000	957 510	957 510
	25	9 515 099	8 332 842	9 073 452	9 122 754

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Administration générale	1	982 470	1 078 381	21 449	1 099 830	1 143 437	977 695
Sécurité publique							
Police	2	414 219	414 420		414 420	414 420	391 118
Sécurité incendie	3	234 115	236 267	38 495	274 762	274 762	252 412
Autres	4	690	1 854	418	2 272	2 272	1 914
Transport							
Réseau routier	5	1 301 276	1 279 886	354 895	1 634 781	1 635 062	1 482 938
Transport collectif	6	22 562	24 208		24 208	24 208	21 807
Autres	7						
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	953 147	931 750	896 580	1 828 330	1 828 330	2 054 645
Matières résiduelles	9	1 087 872	1 108 445	22 030	1 130 475	1 181 571	776 165
Autres	10	10 979	19 243		19 243	19 243	3 729
Santé et bien-être	11	59 184	54 031	3 217	57 248	57 248	48 830
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	263 784	246 229	156	246 385	246 385	183 169
Promotion et développement économique	13	34 270	38 098	20 809	58 907	58 907	115 423
Autres	14	43 643	106 937	360	107 297	107 297	112 162
Loisirs et culture	15	1 165 561	1 299 742	169 421	1 469 163	1 469 163	1 259 232
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	303 075	375 638		375 638	376 319	245 846
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	6 876 847	7 215 129	1 527 830	8 742 959	8 838 624	7 927 085
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	1 398 000	1 527 830 (1 527 830)			
	21	8 274 847	8 742 959		8 742 959	8 838 624	7 927 085

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		<u>Réalisations 2022</u>	<u>Réalisations 2023</u>		<u>Total consolidé¹</u>
		<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Organismes contrôlés et partenariats</u>	
Revenus d'investissement	1	1 937 629	957 510		957 510
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (4 485 367)(3 450 555)(2 383)(3 452 938)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (144 356)(81 454)()	81 454)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	307 800	2 466 538		2 466 538
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	381 001	298 078	2 383	300 461
Excédent accumulé	6	142 883	510 737		510 737
	7	(3 798 039)	(256 656)		(256 656)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	(1 860 410)	700 854		700 854

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14